



**IR  
TS**

INSTITUT  
REGIONAL  
DU TRAVAIL  
SOCIAL

NOUVELLE  
- AQUITAINE  
BORDEAUX

CERTIFICAT D'APTITUDE  
AUX FONCTIONS  
D'ENCADREMENT ET DE  
RESPONSABLE D'UNITÉ  
D'INTERVENTION  
SOCIALE (CAFERUIS)

NIVEAU 6  
BAC + 3

---

Développeur  
de talents sociaux  
& solidaires

# CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

Taux de  
réussite : **88%**

NIVEAU 6  
BAC + 3

Éligible au **CPF 239669**

## Le métier

Les personnels d'encadrement, cadres intermédiaires ou responsables d'unité d'intervention sociale, sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale. Membres de l'équipe de direction, ils contribuent, aux côtés du directeur, au pilotage des établissements et services. Par délégation de la direction, le cadre intermédiaire organise la mise en œuvre du projet d'établissement dans le respect des orientations portées par les politiques sociales.

Garant à son niveau de l'effectivité du respect des droits des publics accompagnés, il s'assure de la pertinence des réponses apportées aux besoins et attentes des publics. En proximité avec les professionnels de terrain, il a pour mission principale l'encadrement des équipes et leur accompagnement dans la réflexion sur l'évaluation et l'amélioration des pratiques.

Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne. Il est inscrit dans le travail en réseau et propose les partenariats concourant à la complémentarité des réponses

institutionnelles. Sa compréhension des évolutions de la commande publique, ses compétences en management et en gestion, son positionnement au sein de l'équipe de direction en font un maillon essentiel de l'organisation.

## Formation par la voie de la formation continue

- 400 heures de formation théorique,
- 420 heures de formation pratique
- Durée de 24 mois

## Les contenus

**La formation théorique s'organise autour de 4 Unités de formation :**

**UF1 :** conception et conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel (90 heures)

**UF2 :** expertise technique (150 heures ou 80 heures selon allègement)

**UF3 :** management d'équipe (100 heures)

**UF4 :** gestion administrative et budgétaire (60 heures)

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage effectué sur un ou deux sites qualifiants. Sa durée est modulée en fonction des allègements.

La formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS). Délivré par le préfet de région, il est inscrit au niveau 6 du répertoire national des certifications professionnelles.

## Lieu d'exercice

**Le cadre ou responsable d'unité d'intervention exerce ses fonctions dans les établissements et services sociaux et**

médico-sociaux relevant du secteur as-sociatif, public ou lucratif et accueillant tout public en situation de vulnérabilité.

## Les conditions d'admission

**Pour accéder à cette formation par la voie de la formation continue vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :**

- justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles,
- justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II,
- justifier d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle\*,
- justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement (\*),
- justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. (\*) Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés aux alinéas 3 et 4 occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social.

**et avoir satisfait aux épreuves de sélection.**

## Comment postuler ?

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux ([www.irtsnouvelleaquitaine.fr](http://www.irtsnouvelleaquitaine.fr)) et retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

## Les tarifs

Le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection est de :

- 180 € dont 52 € de frais de gestion administrative non remboursables
- Le tarif de l'inscription à la formation est de :
  - 7 260 € pour la formation 330 h
  - 8 000 € pour la formation 400 h
  - 22 €/heure auxquels s'ajoutent 52€ de frais de gestion administrative non remboursables, pour les compléments de formation dans le cadre de la VAE

## LES +

- Diplôme de niveau 6 délivré par l'Etat
- Fort taux de réussite et d'employabilité.
- Accompagnement pédagogique personnalisé.

**L'IRTS Nouvelle - Aquitaine Bordeaux propose un module de spécialisation avec option petite enfance ou personnes âgées.**

## Contacts

- **Responsable de la formation :**  
Christiane Recapet  
[c.recapet@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:c.recapet@irtsnouvelleaquitaine.fr)
- **Assistante de la formation :**  
Audrey Auroux  
[a.auroux@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:a.auroux@irtsnouvelleaquitaine.fr)  
05 56 84 20 17



**ACCESSIBLE PAR L'APPRENTISSAGE**



Détail des tarifs et prises en charge sur [irtsnouvelleaquitaine.fr](http://irtsnouvelleaquitaine.fr)



**ACCESSIBLE PAR LA VAE**

# IRTS

INSTITUT  
REGIONAL  
DU TRAVAIL  
SOCIAL

NOUVELLE  
- AQUITAINE  
BORDEAUX



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

## irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:



Twitter @IRTSNA



Facebook @irtsnouvelleaquitaine



LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine



Instagram @irtsnouvelleaquitaine

---

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr